

N°30

Lo Cascanhòl

Le journal de la commune d'AIGUEFONDE Janvier 2018

ZOOM SUR
LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
EN ÉLECTRICITÉ ET LES TRAVAUX





Madame, Monsieur,

Nous voici au début d'une nouvelle année. J'espère que vous avez profité pleinement des moments de réunions familiales pendant les fêtes de Noël et de fin d'année.

La municipalité aborde 2018 avec la même volonté d'agir dans l'intérêt de notre commune. Plusieurs chantiers entamés en 2017, vont être terminés :

- La place du 8 mai à Aiguefonde avec la pose de mobilier urbain et d'un monument en hommage aux morts pour la France
- Le remplacement de l'éclairage public, dont vous trouverez les renseignements en page centrale de notre bulletin

Nous continuerons en 2018 d'investir dans la réfection des voiries et l'amélioration des bâtiments publics (travaux d'isolation au centre de loisirs à Aiguefonde) par exemple. Mais bien sur le projet le plus important portera sur l'extension et la rénovation de l'école maternelle de Fontalba.

La consultation pour le choix de l'architecte va débiter d'ici quelques semaines et entre le mois de mars et juin, la concertation va se poursuivre avec les utilisateurs des locaux pour le choix d'un projet définitif avant cet été.

Je veux attirer votre attention sur le partenariat établi entre le CCAS de la Commune et le pôle prévention de l'ADAR. Autour de six thèmes différents de nombreuses activités sont proposées gratuitement pour les personnes de plus de 60 ans. Vous en trouverez le détail page 15.

En conclusion, je veux vous souhaiter une excellente année 2018.

Une année de bonheur, en famille, entre amis.

Une année d'accomplissement dans le travail et dans vos projets.

Enfin une année fraternelle où nos valeurs collectives Républicaines reprennent force.

Vincent GAREL

Maire d'Aiguefonde

Conseiller Régional délégué aux transports
Région Occitanie Pyrénées Méditerranée

SOMMAIRE

Edito	
Sommaire, état civil	p. 2
Événement	
Amicale Bouliste Saint-Albigeoise	p. 3
Vie Communale	
Retour en images	p. 4
Ecole Saint-Alby	p. 5
Echos de l'école maternelle	p. 6
Club de l'amitié Saint-Alby FNAME OPEX Cyclocross	p. 7
Courir ensemble Aiguefonde	p. 8
Nettoyage du ruisseau	
Page jeunes	p. 9
Nos Entreprises	
Alain Redoules Maçonnerie	p. 10
Vidal Démolition	p. 11
Zoom sur ...	
Les économies d'énergie en électricité et les travaux	p. 12-13
Informations municipales	p. 14-15
Informations intercommunales	p. 16
Conseils Participatifs	p. 17
Conseils Municipaux	p. 18 à 22
Agenda	p.23-24

ETAT CIVIL

du 16 septembre au 31 décembre 2017

NAISSANCES :

Paul PINEL, le 6 octobre
Fleur LAFRAGETTE, le 5 novembre
Oxana PRULHIÈRE, le 7 novembre
Anaya CHHUN FERRAN, le 9 novembre
Aaron VIDAL, le 24 novembre

DÉCÈS :

Fatma AÏDI veuve MANSOURI, le 6 octobre
Joris CAUQUIL, le 16 octobre
Jean-Pierre MIQUEL, le 22 octobre
Louise ABRIAL épouse ARMENGAUD,
le 1er novembre
Bélaïd CHABNI, le 21 novembre
Ashraf MOHAMED WADI, le 11 décembre

Edité à 1280 exemplaires - Dépôt légal n° 470

Directeur de publication : Vincent Garel - Maire

Comité de rédaction : Marie-Françoise Blanc - Jean-Philippe Céré - Jean-Pierre Clarenc - Didier Deboosère - Lionel Lucas
Françoise Migaud - Christine Mira

Conception - mise en page - impression :
Imprimerie *Maffre* - Mazamet - www.imprimeriemaffre.com

Photo couverture : Paul Alquier

AMICALE BOULISTE SAINT-ALBIGOISE



ATELIERS JEUNES - 80 ANS AMICALE BOULISTE ST ALBY



RÉCOMPENSE PETITS PAS BOULISTE



JÉRÉMY BRUNET ET MATÉO ROBINO



80 ANS AMICALE BOULISTE ST ALBIGOISE

Le plus ancien club de la commune !

Les 80 ans du club ont été fêtés dignement le 8 octobre dernier au boulo-drome de Saint-Alby.

Tout d'abord, ce sont les jeunes pousses qui ont démontré que le « sport boules Lyonnais » peut se pratiquer dès le plus jeune âge.

Ensuite, Jérémy BRUNET et Matéo ROBINO deux jeunes issus du club de l'ASPTT ALBI, ont régalé le public en effectuant une démonstration de tir à cadence rapide avec une performance de « haute voltige » durant 10 minutes très impressionnantes pour le public venu nombreux.

La journée s'est poursuivie à la salle polyvalente de Fontalba avec les différents discours de circonstance des autorités.

Un vin d'honneur offert par la municipalité d'Aiguefonde et un repas convivial concluent cette journée totalement réussie.

Le dimanche 12 novembre, nous avons reçu une dizaine de jeunes pousses au boulo-drome couvert de Saint-Alby. Différentes épreuves de points et de tirs furent mises en place durant toute la matinée.

A l'issue, tous ces jeunes furent récompensés pour leur comportement exemplaire et leurs performances.

Dates à retenir :

- Dimanche 3 juin 2018 : **3ème vide grenier** (Renseignements et Inscriptions : 07 51 66 39 37 - 06 19 22 42 13 - ou par mail : pat.aiguefonde@wanadoo.fr)

- Samedi 30 juin 2018 : **Concours Doublette : Challenge « Raymond HORTALA »**

- Jeudi 6 septembre 2018 : **Concours Loisirs Vétérans.**

Notons que tous ces rendez-vous auront lieu au boulo-drome de Saint-Alby.

Nous vous rappelons que les entraînements se déroulent tous les mercredis soir à partir de 20H15 au boulo-drome de Saint-Alby. Si vous ne connaissez-pas ce sport, nous vous invitons à venir le découvrir !

Renseignements : 07 51 66 39 37

Le Bureau

RETOURS EN IMAGES

VERNISSAGE EXPOSITION RUGBY À XIII



PETITS BONHEURS D'AUTOMNE



CONCERT ORGAN TRIO À CALMON



NETTOYAGE DU CALVAIRE D'AIGUEFONDE PAR UN GROUPE D'HABITANTS



ECOLE ST ALBY

LA RENTRÉE EN MUSIQUE À L'ÉCOLE DE SAINT-ALBY



A la demande de Mr Le Ministre de l'Éducation Nationale, les élèves de l'école de Saint-Alby ont fêté cette année la rentrée en musique. Ainsi le lundi 4 septembre, jour de la rentrée scolaire, chaque classe a appris deux couplets d'un petit chant intitulé « Bonjour ». En fin d'après-midi, toutes les classes se sont réunies dans la cour et ont chanté cette chanson ensemble. Cela a permis un moment de partage sympathique.

LE CROSS À AUSSILLON



Les CM1 / CM2 de l'école de Saint-Alby ont fait un cross avec le collège Marcel Pagnol au stade d'Aussillon pour aider les gens malades. Il y avait le choix entre 2 cross :

- le cross coopératif : nous étions 6 dans une équipe. C'était un relais, il y avait un bâton de la même couleur que notre dossard et nous devons nous le faire passer.

- le cross compétitif : pour les garçons il fallait courir 1800 m et pour les filles 1500 m.

Bravo à Salomé pour les filles et à Redouane pour les garçons car ils ont fini premiers.

Lola CM2

ECHOS DE L'ECOLE MATERNELLE

Après une rentrée réussie sous le soleil, voici quelques uns des événements qui ont marqué ce premier trimestre à l'École Maternelle de Fontalba :

- **La sortie USEP «Rando contée»** au domaine En Laure à Labruguière
 - **La Fête des Citrouilles**
 - **Une sortie spectacle** organisée par la FOL, financée par la Municipalité et la coopérative scolaire
 - **La Fête de Noël** : les parents nous ont a nouveau «bluffés» par un spectacle drôle, inventif, poétique qui a précédé la venue du Père-Noël. Il a apporté un livre pour chaque enfant !
- Cet après-midi festif a été rendu possible grâce à la participation de la Municipalité.

Ne pas oublier le prochain rendez-vous ouvert à tous : LE LOTO DE L'ECOLE, le vendredi 23 Mars 2018!

Inscriptions pour la rentrée de Septembre 2018 :

Si votre enfant est né en 2015 (Petite Section à la rentrée 2018) ou en 2016 (Toute Petite Section), vous pouvez nous informer de votre souhait de le scolariser en appelant l'école au 05 63 61 72 57 entre 10h et 10h30.



RANDO CONTÉE



SPECTACLE NOM D'UNE POMME



LA FÊTE DES CITROUILLES



NOËL

CLUB DE L'AMITIÉ ST ALBY



Le club de l'amitié de St Alby accueille toute personne (à partir de 18 ans) tous les mardis et vendredis de 14h à 18h pour partager des moments de convivialité à la salle d'accueil de St Alby place du Puits Sirven. Au programme : jeux de société (scrabble domino Rummikub...) jeux de cartes (rami, belote). Une collation vous sera proposée . Pour renseignements : 06.19.41.64.01

FNAME OPEX



Le samedi 18 novembre à la salle des fêtes de Fontalba (prêtée généreusement par la Mairie d'Aiguefonde) a eut lieu notre concours de belote. 24 équipes ont bataillé ferme de 21 h à 1 h du matin, afin de finir dans les 20 premiers classés. Très belle soirée avec une bonne ambiance, ou les gourmandises et les boissons chaudes et autres, confectionnées par les épouses des adhérents, ont régalé nos convives. Merci à toutes et tous.

CYCLOCROSS

UN CYCLO-CROSS (HUMIDE) TRÈS RÉUSSI!

Humide mais réussi puisque plus de 200 coureurs ont participé au cyclo-cross de FONTALBA au pré de La GARRIGUE.

Les « petits » de l'école de vélo se sont distingués et même les nouveaux venus ont participé. Pour beaucoup c'était leur première compétition. Paul et Juliette TREMOULET étaient sur le podium en poussins, Loïc GUIRAUD cinquième. En minimes SAUBERE du COUSERANS prenait le meilleur sur Antoine TREMOULET. Dans la grande course Thibault VASSAL l'a emporté nettement. On se rappelle sa deuxième place en 2016 battu seulement par CALMEJANE, le pro qui de-

puis a fait son chemin et a même gagné une étape du Tour de France! Chez les dames Laurie PUJOL d'ARAGON a dominé, Elodie GUIRAUD a terminé troisième.

La municipalité d'AIGUEFONDE et l'U.V.M. ont prouvé, une fois de plus, leurs capacités d'organisation. Il faut dire que les parcours, visibles presque en entier pour les spectateurs, sont bien étudiés et nombreux sont les participants extérieurs à saluer une parfaite organisation. C'est pour tout cela qu'à chaque saison ils reviennent. Vivement un championnat dans de si bonnes conditions.

COURIR ENSEMBLE AIGUEFONDE

Le vendredi 19 Janvier a eu lieu la remise des nouveaux maillots pour l'association Courir Ensemble Aigüefonde. Ce fut l'occasion pour les membres du club de remercier leurs généreux sponsors à savoir les MAISONS PAGES, entreprise de maçonnerie située à Castres, le cabinet d'assurances ALLIANZ de Patrick et Nathalie RUIZ, la société MEIJE et son directeur José LIMA de Mazamet, et enfin les deux entreprises Aigüefondaises, la société TAIMA de Frédéric VIGROUX et l'entreprise ORT PAYSAGES de Rémy LAGOÜTE. Un grand merci aussi à la société JERSEY CREATIONS pour la conception des maillots. Et c'est au tour de la traditionnelle galette des rois que la soirée se termina.



NETTOYAGE DU RUISSEAU



A l'initiative des Conseils participatifs et du Conseil Municipal, l'opération de nettoyage du ruisseau d'AIGUEFONDE, lancée en 2015, a été reconduite le 7 octobre dernier. Une quinzaine d'habitants a répondu présente et rapidement les équipes se sont constituées de part et d'autre pour entretenir les abords du ruisseau : élagage, désherbage, ramassage des déchets. Cette matinée de participation citoyenne s'est terminée par un repas « auberge espagnole » partagé dans la convivialité avec de nombreux échanges sur l'histoire de la commune. Merci à toutes les personnes qui se sont impliquées. Cette action va être élargie pour que de plus en plus d'habitants des villages et hameaux puissent participer à ces opérations d'amélioration et d'embellissement de la commune. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à proposer vos idées auprès de la Maire ou de vous associer au Conseil des Sages.

BERCAIL

Le Bercail a été ouvert durant les vacances de Toussaint et de Noël. Différentes actions ont eu lieu durant ces deux périodes de vacances : Initiation Golf, Patinoire, Cinéma, Escape Game ou encore de l'Escalade.

Depuis Octobre, un groupe de jeunes a commencé à préparer un séjour ski en organisant différentes actions d'autofinancements. Les jeunes ont vendus des gâteaux sur le Marché de Mazamet. Ils ont également proposé des crêpes lors du vide-grenier de Fontalba début décembre. Ils ont aussi vendus des galettes des Rois à leur entourage.

Toutes ces actions vont leur permettre de partir en séjour ski durant les vacances d'hiver 2018 à moindre coût. Deux chantiers jeunes sont en projet pour l'année 2018 pour les 14-17 ans.

RUCHE

La Ruche a été ouverte durant les vacances de Toussaint et de Noël. De nombreuses activités manuelles et sportives sont proposées aux enfants pour leur faire passer d'agréables vacances. L'atelier Danse animé par Sandra ALAZETTA se poursuit. L'atelier a lieu tous les mercredis après-midi de 14h à 15h à l'école de St Alby. Un petit groupe s'est formé d'environ 5/6 enfants.

FÊTE DU JEU 2017

Le Vendredi 15 décembre 2017 a eu lieu la Fête du jeu 2017. Elle s'est déroulée au gymnase de Fontalba de 20h à 23h. Le concept était simple, cet événement était ouvert à tous et permettait de proposer des jeux de toutes sortes en accès libre : jeux vidéos, jeux sportifs, jeux de stratégie, jeux en bois et jeux de réflexion. Cette année, les jeux de société ont été proposés par Oika-Oika et son animatrice dynamique Magali BILLOUX. Une soixantaine de personnes se sont succédées pour participer à cet événement. Ce fut un moment convivial et chaleureux, toutes les personnes présentes ont participé aux jeux et on pu s'amuser. L'évènement s'est terminé par la fameuse Tombola avec de beaux lots à gagner.

Pour tous renseignements ou informations, n'hésitez pas à contacter la MJC.



ALAIN REDOULES MAÇONNERIE



Voilà 17 ans qu'Alain REDOULES, natif de RIGAUTOU, a construit sa maison et installé son entreprise à LACALM.

Après un CAP maçonnerie à Albi, en 1981, il est embauché par M. PONS à PAYRIN AUGMONTEL. Il y approfondit son métier qu'il ne quittera plus.

En 1989, il va travailler chez Joseph GAU dont l'entreprise est spécialisée dans le gros œuvre, une autre facette du métier, mais avec beaucoup de déplacements et des chantiers très éloignés.... «Je parlais souvent du lundi au vendredi, je ne voyais pas grandir mes 2 filles... et un jour... j'ai dit stop !» se souvient Alain. C'était en 1995.

Quelques mois plus tard, il saute le pas et crée son entreprise. Il embauche David MORENO, un ami de son frère. «Ça fait 15 ans, et il est toujours avec moi» souligne Alain. Il emploiera jusqu'à 8 personnes.

Des constructions neuves aux rénovations, des façades aux toitures et à la maçonnerie funéraire, le travail ne manque pas sur le bassin mazamétain... puis très vite sur CASTRES, CARCASSONNE ou CASTELNAUDARY. «Parfois je prends de gros chantiers sur la région toulousaine pour suivre VIDAL DEMOLITION» précise Alain.

Leur dernière réalisation sur la commune est la rampe «handicapés» de l'église SAINT PIERRE DE FRONZE.

Il y a quatre ans l'équipe s'est féminisée avec l'arrivée d'Audrey, 19 ans, la plus jeune fille d'Alain.

Après un BAC PRO vente, ne trouvant pas de travail, son père lui propose un stage... elle est toujours là ! « L'ambiance est super, je m'entends bien avec mon père, un bon prof : nous formons une bonne équipe » dit-elle.

Avez-vous une spécialité ? «L'été les toitures, j'adore être sur les toits ! L'hiver la faïence ou le carrelage !» lance-t-elle dans un grand éclat de rire.

N'est-ce pas trop difficile, pour une jeune fille, de se faire une place dans la profession ? «Oh non il y en a de plus en plus, et nous sommes souvent de bon conseil. D'ailleurs, on me demande fréquemment mon avis» poursuit Audrey avec fierté.

« Le travail est toujours différent, les rencontres enrichissantes... je ne me lasse pas. Le métier me plaît bien » souligne-t-elle encore.

La relève est peut-être là, pour permettre à Alain REDOULES, dans quelques années, d'envisager la retraite avec sérénité.

23 bis rue des champs
LACALM - 81200 AIGUEFONDE
Tél : 06.84.78.85.34
Mail : alainredoules@yahoo.fr

VIDAL DEMOLITION

Dans la zone artisanale du Galinrey, l'entreprise VIDAL ne passe pas inaperçue, avec ses amoncellements de poutres, de ferrailles et de pierres... «Un démolisseur sans matériaux de récupération, c'est mauvais signe !» souligne Alain VIDAL rieur.

Aujourd'hui VIDAL DEMOLITION qui emploie 9 personnes, est une des sociétés les plus importantes de la commune, la 2ème ou 3ème reconnue au niveau régional.

Son orientation professionnelle, Alain VIDAL la doit à un rêve d'enfant. «J'avais 12 ou 13 ans, je traversais MAZAMET pour aller au collège et un jour je suis tombé en arrêt devant un gros chantier de démolition. J'y ai passé des heures, fasciné, rêveur. C'est ça que je veux faire !» se souvient-il, les yeux encore brillants. La route est tracée. Sa réussite il la doit aussi à sa détermination.

Pendant quelques années il va travailler dans l'entreprise de son père en ville. Puis en 1981 avec le soutien de sa femme Odile il crée sa société. « Sans elle, sans ma famille, je n'aurai pas tenu le coup » reconnaît-il.

En effet les 15 premières années ne furent pas faciles pour ce jeune homme d'une vingtaine d'années. « Ce fut dur ! Tous les marchés m'étaient fermés. Personne ne voyait d'un bon œil ce «paysan» venir sur le secteur. Qu'à cela ne tienne, je suis allé voir ailleurs dans le TARN, et un peu dans l'AUDE pour me faire un nom. L'adversité m'a rendu plus fort... et je suis revenu » se souvient-il.

En 1989, avec 3 employés, il réorganise son entreprise et devient président de la SARL, puis en 2002 de la SAS VIDAL DEMOLITION TP. En 2000 il adhère au SNED «Syndicat National des Entreprises de Démolition» et à sa charte de qualité, sécurité, assurance et environnement, ainsi qu'à l'EDA «European Demolition Association».



Avec l'arrivée en 2001 de son fils Alexandre et en 2007 de sa fille Anne qui assure la comptabilité et le secrétariat, la société prend un nouvel essor. Elle s'étend aujourd'hui sur 8 départements du grand Sud-Ouest. Leurs clients sont les mairies, les communautés d'Agglomération, les offices HLM, les entreprises de grande distribution, de grands groupes industriels comme AIRBUS mais aussi des particuliers. Alain VIDAL investit toujours dans du matériel plus performant pour répondre aux nouveaux défis – comme cette nouvelle pelle long bras de 55 tonnes qui peut démolir des bâtiments de 27 mètres de hauteur. « Nous avons le savoir-faire

et les outils qu'il faut. Aujourd'hui on peut tout dépiauter, tout découper tout trier : un avion, un bateau, un hôpital, une tour HLM, un château d'eau, un transformateur électrique, un balcon....» Rien ne leur résiste !

« Ce métier, poursuit-il, est une perpétuelle remise en question. Il ne s'apprend pas à l'école mais sur le tas ! C'est un métier dangereux, éprouvant, délicat, mais aussi passionnant. Une déconstruction n'est jamais la même, c'est elle qui nous guide. On la respecte, on la vouvoie » dit-il encore avec émotion.

Quand il parle de son métier, Alain est intarissable. « C'est un métier qui se transmet de père en fils et petit-fils. » Là encore il a gagné ! Car sur ses 4 enfants 3 l'ont suivi. Après Alexandre et Anne, Adrien rejoint la société en 2013. « Aujourd'hui la transition est en cours. L'entreprise maintenant c'est eux » conclut-il.

ZA du Galinrey
ST ALBY – 81200 AIGUEFONDE
Tél : 05.63.61.32.32
Mail : entreprise.vidal@orange.fr

LA COMMUNE MODERNISE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le chantier du changement de l'éclairage public au profit de nouveaux équipements LED de dernière génération a commencé. Cela permettra de réaliser des économies : c'est l'objectif recherché par l'équipe municipale.

L'ensemble de l'éclairage public sera ainsi modifié sur la commune. Près de 600 points lumineux sont concernés. Le chantier s'étalera sur plusieurs mois.

C'est l'entreprise MARIGO ELEC, installée dans la zone d'activités du GALINREY, qui effectue ce relampage suite à un appel d'offre lancé par la commune qui a reçu le soutien de la communauté d'agglomération de CASTRES - MAZAMET et de l'Etat.



LA COMMUNE SE JOINT À UN GROUPEMENT D'ACHAT POUR RÉDUIRE SES FACTURES D'ÉLECTRICITÉ

Pour la deuxième fois consécutive, la commune d'AIGUEFONDE participe à un groupement de commande pour la fourniture d'énergie qui regroupe plus de 1000 acheteurs publics sur 9 départements du sud de la France (Aveyron, Cantal, Corrèze, Gers, Haute-Loire, Lot, Lozère, Tarn et Tarn et Garonne).

Piloté par le Syndicat départemental d'énergie du Tarn (Territoire d'Énergie Tarn), dont la fonction est d'organiser la mise en concurrence et de signer les marchés, ce large groupement a permis d'obtenir de la part des fournisseurs les meilleures offres possibles, tant du point de vue technique que financier.

Par le biais de ce marché, la commune réalisera des économies par rapport aux tarifs règlementés de vente et ceci dans un contexte de prix de l'électricité nettement plus tendu que ces dernières années.

Sensible aux questions relatives à la transition énergétique, notre collectivité, titulaire et exécutante directe du contrat passé avec le nouveau fournisseur Direct Energie, a également opté pour activer une clause du marché lui permettant d'alimenter ses bâtiments, équipements et installations d'éclairage public en électricité à 100% d'origine renouvelable.

Cette signature pour une durée de quatre ans permettra donc à la commune d'AIGUEFONDE de faire coup double en réduisant d'un côté ses factures d'électricité tout en prenant part à la protection de notre planète.



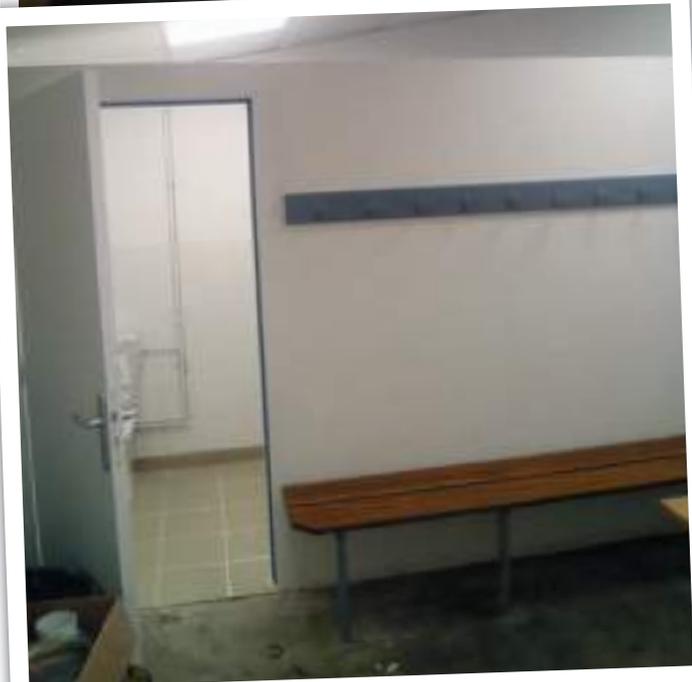
POUR CE DERNIER TRIMESTRE 2017 PLUSIEURS CHANTIERS ONT VU LE JOUR SUR DIFFÉRENTS LIEUX DE LA COMMUNE.



A Roussoulp, des travaux sur les réseaux ont été effectués, ils ont consisté à renforcer le réseau d'eau potable et à moderniser le réseau de collecte des eaux pluviales ; L'extension du réseau d'eaux usées a permis le raccordement de dix habitations existantes sur l'assainissement collectif.



Dans le cadre de l'amélioration énergétique des bâtiments communaux, les services techniques municipaux sont intervenus pour réhabiliter les locaux des vestiaires du foot. Des travaux d'isolation ainsi que le remplacement du système de chauffage ont été réalisés. Des sanitaires pour les personnes à mobilité réduite ont été installés



Le programme de rénovation de la voirie de Fontalba se poursuit avec la réfection de la rue des Roses et de ses trottoirs.

ADIL

adil Tout savoir sur le logement du Tarn

N'attendez plus ! **Conseils juridiques, fiscaux et financiers**

Propriétaire, locataire, propriétaire bailleur, l'ADIL répond à vos questions

Pour une **accession à la propriété** réussie :

Faites le tour de la question : financement, PTZ, contrat assurance, famille, fiscalité...

PROPRIÉTAIRES / LOCATAIRES : Quel bail signer, quelles garanties, comment donner congé, que faire en cas d'impayés, quels diagnostics...

Aides financières et fiscales en matière **d'amélioration de l'habitat** : informez-vous sur les dispositifs existants

Conseils neutres, objectifs et gratuits

Venez nous rencontrer ou contactez nous
3 Boulevard Lacombe - ALBI
☎ 05.63.48.73.80 e-mail : adil81@wanadoo.fr
site : www.adiltam.org

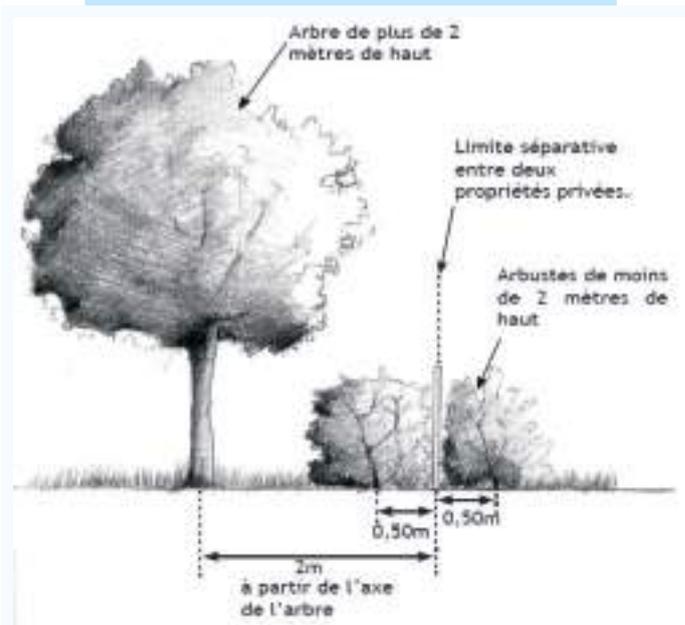
BIBLIOTHÈQUE DE FONTALBA

L'équipe de bénévoles qui assurait la permanence 2 jeudis par mois de 16h à 18h à la salle polyvalente a décidé, pour des raisons personnelles, de passer la main. Dans l'intervalle une permanence continuera à être assurée aux dates prévues. Un appel à bénévoles est lancé dès maintenant pour reprendre le flambeau. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de mairie. Il est nécessaire que cette structure, que la municipalité a toujours soutenue, puisse continuer à exister. Nous tenons à remercier Mmes Annie MICHEL, Brigitte ALBERT et Sonia BRENDEL pour le travail accompli au service des lecteurs.

CALENDRIER 2018

Février 2018	le 8 et le 22
Mars 2018	le 8 et le 22
Avril 2018	le 12 et le 26
Mai 2018	le 17 et le 31
Juin 2018	le 14 et le 28

TAILLE DES HAIES



Le code civil impose une distance de plantation par rapport aux terrains voisins, en fonction de la hauteur des végétaux. Il n'y a que la commune ou un règlement de copropriété qui peut modifier ces règles et en renforcer les obligations. Il est donc interdit d'avoir des arbres ou arbustes en limite de propriété voisine sans respecter une distance prescrite par les textes.



La loi stipule que si des branches d'arbres, d'arbustes de la propriété voisine avancent sur votre terrain, vous êtes en droit d'exiger de votre voisin qu'il les taille. Vous ne pouvez pas, en revanche procéder vous-même à leur taille. Le non-respect de la réglementation en matière de distance de plantation vous autorise d'exiger de la part du voisin que celles-ci soient arrachées ou réduites à la hauteur légale.

RECEPTION DE BIENVENUE DES NOUVEAUX HABITANTS

Vous êtes résidents sur notre commune depuis 2016 et nous sommes très heureux de vous accueillir. Nous vous proposons une rencontre autour d'un vin d'honneur afin de faire plus ample connaissance. Rendez-vous le vendredi 16 mars à 19 heures en mairie d'Aiguefonde. Merci de confirmer votre venue en téléphonant au 05.63.61.22.59 ou par mail : mairie.aiguefonde@wanadoo.fr

CCAS

Les membres du bureau du CCAS vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018. Cette année sera riche d'événements, en effet, un partenariat avec le pôle prévention «Adar O Top» pour les personnes de plus de 60 ans, nous permet de mettre en place des activités gratuites pour rester en forme.

Six thèmes différents sont proposés pour 2018 :

Adar O Top! 60 ans et + ?

3 asso prévention Tarn



Comprenez, explorez, maîtrisez le numérique !!!

Communiquer avec ses proches, naviguer, faire des recherches sur internet, des achats en ligne, se divertir avec des jeux, s'informer sur l'actualité et rompre l'isolement.

COUT	DUREE	LIEU
00 €	7 séances de 2 h	AIGUEFONDE

Mardi 14h/16h du 13/02 au 27/03



Bougez, tonifiez, gardez l'équilibre !!!

Retrouver confiance en ses capacités physiques, stimuler l'équilibre, une gym douce pour un maintien musculaire.

COUT	DUREE	LIEU
00 €	7 séances de 1 h 30	CALMON

Jedi 14h/15h30 du 22/03 au 03/05



Musclez, entraînez votre mémoire !!!

A partir d'une application numérique, suivre le coach pour s'évaluer et progresser de façon ludique, mais aussi partager un café et bénéficier de conseils d'experts.

COUT	DUREE	LIEU
00 €	6 séances de 2 h	AIGUEFONDE

Lundi 14h/16h du 05/03 au 09/04



Mangez sain, mangez fun !!!

Adopter son alimentation et s'informer sur les besoins nutritionnels, pour varier et équilibrer ses repas ... et préparer des recettes.

COUT	DUREE	LIEU
00 €	7 séances de 3 h	AIGUEFONDE

Jedi 9h/12h du 17/05 au 28/06



Chantez, respirez, soufflez !!!

Prendre du plaisir, un temps pour soi, apprendre à se positionner, à respirer, partager un répertoire.

COUT	DUREE	LIEU
00 €	6 séances de 2 h	CALMON

Mardi 14h/16h du 04/09 au 09/10



Riez, bougez, instruisez-vous avec la « maison à jouer » !!!

Un jeu d'équipe, avec des questions sur la vie courante et de culture générale, des épreuves physiques, des dessins, des mimes...

COUT	DUREE	LIEU
00 €	7 séances de 3 h	CALMON

Jedi 14h/17h du 11/10 au 22/11

Les inscriptions se feront au secrétariat de la mairie (05 63 61 22 59).
Maximum 10 personnes par séance.

Dans le cadre de l'opération «seniors en vacances» avec le partenaire ANCV, le CCAS d'Aiguefonde organise, cette année, un voyage en CORSE. Une réunion d'information aura lieu en mairie, le jeudi 8 février 2018 à 15h ! Possibilité de retirer le dossier d'inscription ce jour-là.



HAUTPOULOISE

APPEL À FINANCEMENT

Le club de gymnastique de MAZAMET « l'Hautpouloise » a besoin de changer son « praticable » (structure de gym au sol) pour que les diverses activités gymniques puissent se dérouler dans de bonnes conditions de sécurité. Le montant de l'investissement - 40000 € - nécessite un appel auprès des particuliers qui souhaiteraient apporter une aide financière. Pour faire un don ou pour tout renseignement rendez-vous sur le site du club : www.hautpouloise.fr

SPIRALE

NOUVEL AN CHINOIS : « Le chien est un animal considéré comme apportant la chance. Il prévient son maître et éloigne les voleurs. Mais plus généralement le chien, en particulier le caniche, est censé apporter la bonne fortune. Dans la croyance chinoise le chien est yang et en consommer apporte une énergie positive. Cela expliquerait la popularité de ce met réputé, en particulier au printemps. La conférence présentera les mythes traditionnels liés au chien et la réaction des lettrés - restée lettre morte - contre la maltraitance des chiens. » Samedi 10 février - Salle associative de CALMON - 16 heures - Ouvert à tous - Participation libre.



CONFERENCE DE YOLAINE ESCANDE « LE SACRE ET LE PAYSAGE »

La conférence examinera en quoi le paysage peut être considéré ou non comme sacré sur le territoire chinois du XXème siècle en liaison avec la culture antique. On abordera les questions de mythes et de sacralité, des 5 montagnes sacrées, de paysages et de tourisme en CHINE actuelle en regard des lettrés et de la tradition européenne. Samedi 10 mars - Salle associative de CALMON - 15 heures - Entrée 5 €

LA RONDE AIGUEFONDAISE FÊTE SES 10 ANS



Créée par la municipalité d'AIGUEFONDE et désormais portée par la joyeuse bande de Courir Ensemble AIGUEFONDE, la Ronde Aiguefondaise fêtera ses 10 ans le Samedi 7 Avril.

Au programme :

- randonnée : départ 15 H 30
- course à pied pour les petits : départ 16 H
- course adultes : départ 16 H 30
- remise des prix : 19h00
- animation DJ et musique avec le groupe ALKALINE
- restauration sur place.

Cette soirée est bien évidemment ouverte à tous... Réservez donc la date du 7 Avril et invitez vos amis pour fêter dignement le 10ème anniversaire de la Ronde Aiguefondaise.

RANDONNÉE DÉCOUVERTE

Après avoir travaillé sur le thème de l'eau en 2017, Le Conseil des Sages s'est engagé sur un nouveau projet pour l'année 2018 qui portera sur la mise en place d'un sentier « randonnée découverte ». Cette idée s'est développée avec les premières recherches effectuées dans le cadre du projet sur l'eau où différents lieux et biens patrimoniaux ont été identifiés. Deux parcours ont été créés suite à une première exploration sur le terrain. Différents groupes ont été constitués en

fonction des intérêts et du savoir-faire des membres du Conseil des Sages : recherches historiques, photos, embellissement, communication, fléchage...

Les écoles de la commune et à la MJC participeront à ce projet de sensibilisation et de valorisation.

Le 26 Mai 2018, une journée dédiée à la découverte de ce sentier « randonnée » clôturera le travail. Toute la population est invitée à participer.

CONSEIL LOCAL DE LA JEUNESSE

Après avoir travaillé pendant deux ans sur des projets de solidarité avec les Restos du Cœur, de projets sportifs avec la fête du sport, Fontalba sur Sable..., le Conseil Local de la Jeunesse d'Aiguefonde se renouvelle.

Tu as entre 10 et 20 ans, nous te proposons de participer activement à de nouveaux projets pour ta commune. Viens te joindre au groupe nous t'attendons. Une réunion mensuelle te permettra de rencontrer d'autres jeunes et de partager des idées autour d'un projet commun. Merci de contacter Akila Ouzioui ou Christine Mira, référentes du Conseil Local de la Jeunesse au 05 63 61 22 59

« LES BONHEURS DU JARDIN »



Cette année le Conseil des Sages a pris le relais pour tenir le stand d'échange de plantes, fleurs, graines, recettes et conseils le dimanche 15 octobre dernier à CALMON dans le cadre des Petits Bonheurs d'Automne.

Un grand merci à Tine TEYSSIE qui fut l'initiatrice de ce moment d'échanges. Rendez-vous à l'automne prochain pour une nouvelle rencontre autour du jardin.

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2017 : RAPPORT SUCCINCT

Décision :

de renouveler auprès du Collège Jean-Louis Etienne - 81200 Mazamet - la fourniture des repas de midi pour le restaurant scolaire municipal ouvert aux enfants des écoles maternelle et primaire de la commune, au prix de 3,55 € par repas et de signer la convention tripartite correspondante, à intervenir entre la commune, le Collège et le Conseil Général, pour l'année scolaire 2017-2018. Les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget primitif 2017.

Décision :

de confier à la société ANTARGAZ dont le siège social est situé 3 place de Saverne 92901 Paris La Défense cedex pour le boulodrome de Saint-Alby :

* le renouvellement de la mise à disposition d'une cuve de Gaz (G.P.L) de 1750 kg pour une durée de 5 ans, (dont dépôt de garanti de 300 € effectué sur l'exercice 2010, mandat n° 74).

* l'approvisionnement en Gaz au prix de 850.00 € HT soit 1 020.00 € TTC la tonne, garantie pour la période du 15/08/2017 au 01/06/2019. Ce prix fixe et non variable est applicable pour toutes les livraisons effectuées au cours de cette seule période.

A l'expiration de cette période le prix applicable pour toute la durée contractuelle restante sera celui du barème antargaz en vigueur au jour de la livraison duquel sera déduite une remise fixe et non révisable de 1 222.75 € HT/Tonne soit 1 466.70 € TTC/Tonne. Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de l'exercice.

Décision :

de procéder à l'acquisition d'un photocopieur noir et blanc pour l'école de Saint-Alby, référence ww BH226 auprès de la société LMB MIDI-REPRO dont le siège est situé 49 rue de la Ferronnerie - 81200 MAZAMET, pour un montant de 1 155,00 € HT soit 1 386,00 € TTC et de conclure le contrat de maintenance correspondant pour un coût copie de 0.0040 € HT (noir et blanc), pour cinq ans, comprenant : les consommables, les pièces détachées, interventions et déplacement des techniciens.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de l'exercice.

Décision :

d'attribuer le marché de réfection de voirie rue des Roses à Fontalba, commune d'Aiguefonde à l'entreprise EUROVIA Midi Pyrénées située 33 rue Evariste Galois, ZA de Montplaisir - 81011 ALBI CEDEX 9, pour un montant HT de 46 700,00 € soit en TTC : 56 040.00 €

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de l'exercice - chap 23.

Décision :

d'attribuer le marché de l'aménagement VRD, place du 8 mai 1945, commune d'Aiguefonde à l'entreprise EUROVIA Midi Pyrénées située 33 rue Evariste Galois, ZA de Montplaisir - 81011 ALBI CEDEX 9, pour un montant HT de 51 051.00 € soit en TTC : 61 621.20 €. Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de l'exercice - chap 23.

Aide à la rénovation façades – Attribution de subvention

Monsieur Vincent GAREL, Maire, propose au Conseil Municipal d'attribuer la subvention suivante :

NOM, Prénom, Adresse	Travaux	Subvention
M. ALQUIÉ Yannick – 1 rue du Pioch - Aiguefonde	7 333.00 €	1 415.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'accorder l'aide aux «rénovations de façades» pour un montant de 1 415.00 € comme indiqué ci-dessus.

Sous réserve du contrôle et visa de M. CUQUEL à l'issue des travaux.

Attribution de subventions exceptionnelles

* **Décide** d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

DESIGNATION	MONTANT ACCORDE
MJC : Soutien frais vacances d'été 2017	1 500,00 €
FONDATION DE FRANCE : soutien solidarité nationale pour les Antilles (IBAN : FR67 4003 1000 0100 0010 0222L76)	500,00 €
RAM : différence participat° 2017 (subvention initiale votée le 11-04-17 / délib. n° 2017-005 pour un montant de 2 433 €)	163.00 €
AUPRÈS DE MON ARBRE : action «bouge la culture»	100.00 €

Demande fonds de concours à la CACM et aménagement des espaces publics, dans le cadre de l'opération de mise en sécurité routière et aménagement de la place du 8 mai 1945 à Aiguefonde

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de réalisation des travaux de mise en sécurité routière et d'aménagement de la place du 8 mai 1945 à Aiguefonde, selon détails ci-dessous :

- Création d'un ralentisseur devant le parvis de l'Eglise, d'un espace piétonnier aux normes PMR
 -Aménagement de places de parking
 -Réhabilitation de la chaussée sur l'emprise des travaux
 L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est évaluée à 51 051.00 € HT
 Soit 61 261.20 € TTC (y compris honoraires et frais divers).

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L 5216-5 du code général des collectivités territoriales ;

Entendu cet exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Sollicite** auprès de la Communauté d'agglomération le versement de deux subventions, pour la mise en sécurité et l'aménagement de la place du 8 mai 1945 à Aiguefonde, l'une dans le cadre du fonds de concours pour 10 000 € et l'autre dans le cadre de l'aménagement de l'espace public pour 4 000 €, selon détail ci-dessous :

Le montant des dépenses est estimé à 51 051.00 € HT

- **Approuve** le plan de financement ci-dessous :

- Coût prévisionnel : 51 051.00 € HT soit 61 261.20 € TTC
- Plan de financement prévu :
 - Fonds de concours de la CACM : 10 000,00 € HT (19.59 %)
 - CACM : Aménagement espace public : 4 000.00 € HT (7.84 %)
 - participation communale : solde
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.
- Dit que les crédits sont portés au budget.

Autorisation à M. le Maire de lancer la consultation pour une étude relative à un réaménagement et extension de l'école maternelle de Fontalba

Monsieur le Maire informe que compte tenu de la croissance de l'effectif de l'école maternelle de Fontalba (80 à 90 enfants accueillis aujourd'hui) et

de l'ampleur prise par les activités périscolaires, les locaux sont aujourd'hui trop exigus.

Il convient donc d'anticiper et de réaliser les études de faisabilité relatives à un réaménagement et à une extension de ce groupe scolaire.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de consulter les organismes compétents à la réalisation de ce projet.

- Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :
- Autorise Monsieur le Maire à consulter les organismes pour la réalisation de ce projet
 - Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette consultation
 - Autorise Monsieur le Maire à demander les subventions nécessaires s'y rapportant

Décision modificative n° 2-2017 Budget principal

Monsieur le Maire expose que le Budget Primitif 2017, nécessite des modifications afin de prendre en compte :

- Les ajustements dans l'exécution des dépenses et recettes de l'exercice en cours.
- Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative correspondante.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :
- Approuve la décision modificative n° 2 de la Commune, pour l'exercice 2017, arrêtée en mouvement budgétaire comme indiqué ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-64111 : Rémunération principale	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64131 : Rémunérations	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €
D-6811 : Dotations aux amort. Des immos incorporelles et corporelles	0.00 €	1 247.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	1 247.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	6 247.00 €	0.00 €	5 000.00 €
INVESTISSEMENT				
R-28041411 : Communes du GFP - Biens mobiliers, matériel et études	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	1 247.00 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 247.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 247.00 €
Total Général		6 247.00 €		6 247.00 €

2017-041. Décision modificative n° 1 – Budget eau

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative n° 1 du budget de l'eau.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la décision modificative n° 1 du budget eau pour l'exercice 2017, arrêtée en mouvement budgétaire à :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-701249 : reversement redevance pour pollution d'origine domestique	0.00 €	100.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0.00 €	100.00 €	0.00 €	0.00 €
R-777 : Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €
TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €
R-704 : Travaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	100.00 €
Total R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	0.00 €	0.00 €	0.00 €	100.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	100.00 €	0.00 €	2 100.00 €
INVESTISSEMENT				
D-139111 : Agence de l'eau	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-16441 : Opérations afférentes à l'emprunt	0.00 €	51 670.16 €	0.00 €	0.00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	51 670.16 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	53 670.16 €	0.00 €	51 670.16 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	53 670.16 €	0.00 €	53 670.16 €
Total Général		53 770.16 €		53 770.16 €

Rapports annuels service Eau, Assainissement collectif et SPANC – Exercice 2016

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les rapports annuels 2016,
Entendu le présent exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte les rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et du SPANC (assainissement non collectif) pour l'exercice 2016.

Régularisation emprise foncières de deux maisons rue des Myosotis-Fontalba à 3F IMP SAVT

Vu la demande de la SA 3F Immobilière Midi-Pyrénées qui souhaite conserver la limite clôturée et la limite cadastrale au regard des maisons situées au 12 et 14 rue des Myosotis cadastrée section A 2044 et 2045 et de la parcelle communale cadastrée section A 2079.

Vu l'avis des domaines en date du 25 avril 2017,
Considérant que la commune n'a aucun intérêt à conserver la bande de terrain concernée,

Sur proposition de M. le Maire, il convient de régulariser cette situation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE :

- de régulariser cette affaire et de vendre à 3F IMP SA de la Vallée du Thoré, les emprises foncières à prendre sur la parcelle A 2079, pour 123 m² d'un montant de 615 €.

- donne pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant pour accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente décision ainsi que l'acte correspondant ;
- dit que tous les frais afférents à cette cession seront à la charge de l'acquéreur.

Autorisation à M. le Maire de lancer une étude relative à l'aménagement de l'ancien presbytère d'Aiguefonde en gîte d'étape et de séjour.

Monsieur le Maire informe que compte tenu de la disponibilité de l'ancien presbytère, le manque d'hébergement touristique sur la commune et l'attrait touristique que présente notre territoire, par son environnement proche de la nature, au pied de la montagne noire (circuit champêtre, balade à vélo, à pied...), il convient de lancer une étude d'orientation afin d'aménager l'ancien presbytère en gîte d'étape et de séjour.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de consulter les organismes compétents à la réalisation de ce projet.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à consulter les organismes pour la réalisation de ce projet,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette consultation,
- Autorise Monsieur le Maire à demander les subventions nécessaires s'y rapportant.

Questions diverses : Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h30.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2017 : RAPPORT SUCCINCT

Décision :

d'attribuer le marché de travaux de rénovation de l'éclairage public, commune d'Aiguefonde à l'entreprise MARIGO ELEC située ZA du Galinrey – 81200 AIGUEFONDE pour un montant de 141 637.00 € HT pour la tranche ferme et de 69 583.00 € HT pour la tranche conditionnelle.

Les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget primitif 2017.

Décision :

de confier à l'ESAT de Montredon-Labessonnié la fourniture des repas de midi pour le restaurant scolaire municipal ouvert aux enfants de l'école maternelle, au prix de 3,22 € par repas.

- de signer la convention en double exemplaires correspondante, à intervenir entre la commune et l'ESAT de Montredon-Labessonnié, pour l'année scolaire 2017-2018.

Les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget primitif 2017.

Exécution du budget 2018 avant son vote- Ouverture de crédits en section d'investissement dans la limite des quarts de crédit ouvert en 2017

Conformément à l'article L.1612-1 du CGCT,
Les Budgets Primitifs 2018 n'ayant pas été adopté avant le 1er janvier 2018,

Sur proposition de Monsieur le Maire et afin d'éviter toute rupture dans l'exécution des budgets,
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement ci-dessous, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice 2017 (Commune, Eau, Assainissement);
Dit que les crédits correspondants seront portés aux Budgets Primitifs 2018 de la Commune, de l'Eau et de l'Assainissement, lors de leur adoption.

BUDGET COMMUNE			
Article	Libellés	Montant voté BP 2017	Voté en 2018 dans la limite du ¼ des crédits
20	Immobilisations incorporelles	1 000.00	-
2031	Frais d'études	1 000.00	-
204	Subventions d'équipt. versées	23 000.00	5 750.00
20421	Subv. Équipt pers. droit privé	23 000.00	5 750.00
21	Immobilisations corporelles	27 500.00	6 750.00
2118	Autres terrains	5 000.00	1 250.00
2182	Matériel de transport	500.00	-
2183	Matériel de bureau et info.	4 000.00	1 000.00
2184	Mobilier	2 500.00	625.00
2188	Autres immos corporelles	15 500.00	3 875.00
23	Immobilisations en cours	497 754.00	124 063.50
2313	constructions	74 800.00	18 700.00
2315	Inst, matériel et outillage technique	421 454.00	105 363.50
2316	Restauration - Collection	500.00	-
2318	Autres immos corporelles en cours	1 000.00	-
	TOTAL COMMUNE	549 254.00	136 563.50

BUDGET ASSAINISSEMENT			
Article	Libellés	Montant voté BP 2017	Voté en 2018 dans la limite du ¼ des crédits
2118	Autres terrains	3 000.00	750.00
2182	Matériel de transport	4 000.00	1 000.00
2315	Inst. matériel et outillage techn.	98 900.00	24 725.00
	TOTAL ASSAINISSEMENT	105 900.00	26 475.00
BUDGET EAU			
Article	Libellés	Montant voté BP 2017	Voté en 2018 dans la limite du ¼ des crédits
2155	Outillage industriel	2 000.00	-
2188	Autres immos corporelles	3 000.00	750.00
2313	Constructions	10 000.00	2 500.00
2315	Inst. matériel et outillage techn.	51 300.00	12 825.00
	TOTAL EAU	66 300.00	16 075.00

Attribution d'acompte sur les subventions pour l'année 2018

Dans le cadre de sa volonté politique en faveur de la Petite Enfance et de la Jeunesse, la commune d'Aiguefonde contribue au soutien et au fonctionnement des associations

Décision modificative n° 3-2017 Budget principal

Monsieur le Maire expose que le Budget Primitif 2017, nécessite des modifications afin de prendre en compte :
- Les ajustements dans l'exécution des dépenses et recettes de l'exercice en cours.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative correspondante.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la décision modificative n° 3 de la Commune, pour l'exercice 2017, arrêtée en mouvement budgétaire comme indiqué ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-7391172 : Dégrevement de taxe d'habitation sur les logements vacants	0.00 €	300.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0.00 €	300.00 €	0.00 €	0.00 €
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	300.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	300.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	41 200.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	41 200.00 €	0.00 €	0.00 €
R-722 : Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	41 200.00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	41 200.00 €
Total FONCTIONNEMENT	300.00 €	41 500.00 €	0.00 €	41 200.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	41 200.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	41 200.00 €
D-2313 : Constructions	0.00 €	34 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	7 200.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	41 200.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	41 200.00 €	0.00 €	41 200.00 €
Total Général		82 400.00 €		82 400.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Attribution de subventions exceptionnelles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (15 voix POUR et 3 ABSTENTIONS) :

* **Décide** d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

DESIGNATION	MONTANT ACCORDE
UVM Mazamet : Soutien frais cyclocross 2017	800,00 €
MJC Aiguefonde : Participation formation VAE	156,00 €

qui œuvrent dans ce domaine sur son territoire.

En attente du vote du BP 2018, afin de garantir le bon fonctionnement des associations et de leur trésorerie, il est proposé au conseil municipal d'accorder un acompte sur la subvention 2018 à l'association les bambins d'Autan, gestionnaire de la crèche ainsi qu'à la MJC d'Aiguefonde qui met en œuvre l'ALAE dans les deux écoles publiques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide d'attribuer les acomptes suivants aux associations susmentionnées, pour un montant total de 22 500 € :

DESIGNATION	MONTANT
MJC d'AIGUEFONDE (ALAE)	7 500 €
Association LES BAMBINS D'AUTAN (crèche)	15 000 €
TOTAL	22 500 €

Dit que la dépense correspondante sera portée lors du vote du budget primitif 2018 sur le compte 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé ».

CONSEILS MUNICIPAUX

NOM Prénom - Adresse	Subventions
M. POLLET Sébastien St Pierre de Fronze – 81200 Aiguefonde	40 €
M. BAYSSETTE Benoît 22 rue de Touraine - 81200 Aiguefonde	40 €
M. MALRIC Robert avenue de Naurouze – 81200 Aiguefonde	40 €
TOTAL	120 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Décide** d'accorder les aides financières pour la destruction de nids de frelons asiatiques comme indiqué ci-dessus.

- **Dit** que les crédits nécessaires (120 €) seront prélevés sur la ligne « divers » portée sur la délibération n° 2017-005 d'attribution des subventions, votée lors de la même séance et prévue au Budget Primitif 2017 de la commune, compte 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé ».

Instruction des autorisations et actes d'urbanisme approbation avenant n°3 reconduction convention pour un an

- **Vu** la Convention relative à l'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol en date du 03/07/2015 entre la ville de Mazamet, la Communauté d'Agglomération de Castres- Mazamet et la commune d'Aiguefonde,

- **Considérant** qu'en application de l'article 12 de ladite convention, celle-ci est reconductible de façon expresse, il convient de reconduire cette convention pour une période de un an.

Après que Monsieur le Maire ait donné lecture de l'avenant n° 3, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

• Approuve les termes de l'avenant n° 3 à la convention relative à l'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol en date du 3/07/2015 entre la ville de Mazamet, la Communauté d'Agglomération de Castres- Mazamet et la commune d'Aiguefonde.

Cette convention prendra effet le 1er janvier 2018 pour une durée de 12 mois reconductible de façon expresse.

• Autorise M. le Maire à signer la convention ainsi que toutes les pièces qui se rapporteront à l'exécution de ladite convention.

Création de 6 emplois temporaires d'agent recenseur

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de créer 6 emplois temporaires à temps non complet d'agent recenseur du 08/01/2018 au 17/02/2018 (cette période inclut la période de formation et la tournée de reconnaissance).

- Les agents recenseurs seront chargés sous l'autorité du coordonnateur de distribuer et collecter les questionnaires à compléter par les habitants et de vérifier, classer, numéroter et comptabiliser les questionnaires recueillis conformément aux instructions de l'INSEE,

- Les agents recenseurs seront employés pour une durée de travail forfaitaire de 151,67 heures et rémunérés sur la base de l'indice brut 297, majoré 309.

- Une indemnité kilométrique sera versée aux agents recenseurs pour l'utilisation de leur véhicule personnel.

- Monsieur le Maire est chargé de procéder au recrutement des agents recenseurs.

Les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au BP 2018, chapitre 012- charges de personnel et frais assimilés.

Demande de subvention auprès du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc - Rénovation thermique des bâtiments communaux

Grâce à la reconnaissance du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc en tant que Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), un dispositif spécial de financement de travaux d'investissement appelé « certificats d'économie d'énergie » (CEE), est entré en vigueur depuis le 27 février 2017.

Suite à une consultation lancée par le PNRHL, partenariat a été retenu avec EDF afin de financer des travaux d'économie d'énergie sur le patrimoine des collectivités territoriales. Le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc dispose ainsi d'un volume maximal de 1 300 000 € de CEE qui pourront être attribués aux collectivités qui réaliseront des travaux avant le 31 décembre 2018 (travaux facturés et payés). Le montant de la prime versée aux maîtres d'ouvrage est équivalent à 100 % du montant du coût des travaux éligibles (matériel et pose comprise).

La commune d'Aiguefonde souhaite engager un programme de rénovation thermique sur deux bâtiments à proximité. Il s'agit de la Mairie et de l'ancienne école qui sert désormais de centre de loisirs ALSH et qui abrite un logement communal à l'étage.

La réflexion porte sur trois axes prioritaires :

- Mutualisation des sources de production de chaleur
- Amélioration des performances en matière d'isolation
- Mise en avant de l'aspect environnemental du projet

L'enveloppe financière prévisionnelle totale des travaux, est évaluée à 96 270.00 € HT.

Les travaux éligibles, après instruction technique par les partenaires, sont évalués à 21 817.00 € HT (arrondi à 21 820.00 € sur l'avant-projet détaillé).

Selon le dispositif, il pourrait être ainsi être reversé à la commune, via le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc une somme de 21 817.00 € HT, sous réserve du strict respect des modalités de la procédure et de la réalisation effective du montant de travaux prévus.

Dans l'immédiat, afin de pouvoir solliciter ce financement, une convention de regroupement, jointe en annexe doit être signée entre le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc et la commune d'Aiguefonde.

Il est proposé :

- de valider le projet de convention de regroupement, ci-annexé, avec le syndicat mixte du Parc Naturel du Haut Languedoc
- d'autoriser M. le Maire à signer cette convention et à réaliser tous actes afférents,

Vu le CGCT,

Le Conseil Municipal d'Aiguefonde, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Sollicite l'octroi de la subvention pour un montant de 21 817.00 € HT**

- **Approuve le projet de convention de regroupement avec le PNRHL**

- **Dit que les crédits correspondants sont portés au budget.**

- **S'engage à ne pas donner une affectation différente à la subvention demandée.**

- **Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour accomplir les démarches nécessaires et signer tous les documents se rapportant à l'exécution de la présente décision.**

Questions diverses : Néant

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h45.

AGENDA



VENDREDI 16 FEVRIER
LOTO ECOLE PRIMAIRE DE SAINT-ALBY
Salle polyvalente de FONTALBA

DIMANCHE 11 MARS
VIDE-GRENIER US AIGUEFONDE
Salle polyvalente de FONTALBA

VENDREDI 16 MARS
ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS
Inscription en mairie

SAMEDI 17 MARS
CARNAVAL MJC D'AIGUEFONDE
Salle polyvalente de FONTALBA

VENDREDI 23 MARS
LOTO ECOLE MATERNELLE DE FONTALBA
Salle polyvalente de FONTALBA

SAMEDI 7 AVRIL
RONDE AIGUEFONDAISE - 10ÈME ÉDITION
Complexe sportif Alain GUIRAUD- FONTALBA

SAMEDI 14 AVRIL
REPAS DES AÎNÉS
Salle polyvalente de FONTALBA
animé par Frédéric AGAR

19, 20 ET 21 MAI
TOURNOI DE FOOT U7, U9, U11 ET U13
ORGANISÉ PAR L'USA
Complexe sportif Alain GUIRAUD - FONTALBA

SAMEDI 26 MAI
RANDONNÉE « PATRIMOINE »

DIMANCHE 3 JUIN
VIDE GRENIER
PAR L'AMICALE BOULISTE SAINT-ALBIGEOISE
Boulodrome de SAINT-ALBY



**Festival AUTAN de BLUES
avec Mike GREENE TRIO
samedi 3 février - 18h30
CALMON - Gratuit**



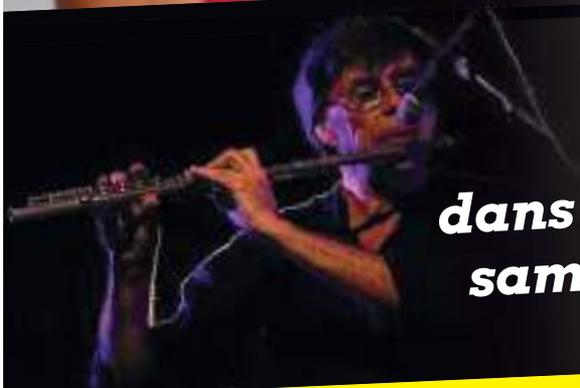
**Conférence de Yolaine ESCANDE
« Le nouvel an chinois : année du chien »
samedi 10 février - 16h
CALMON - Entrée libre**



**Conférence de Yolaine ESCANDE
« Le paysage et le sacré en CHINE »
samedi 10 mars - 15h
CALMON - 5€**



**« YAKAMOZ » Contes des BALKANS
accompagnés par Didier LABBE
dans le cadre de « La route des baladins »
samedi 17 mars - CALMON - 20h30 - 5€**



**BAL OCCITAN
avec « La CONTREBANDE »
samedi 24 mars - 20h30
CALMON - 8€**



**« Music ô Château »
samedi 26 mai - 20h30
Château d'AIGUEFONDE
Participation libre**

